

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Association Chorale Chante Joie

Adresse : Maison des Associations au 19, rue de Wicardenne - 62200 - Boulogne sur mer.

Le 8 février 2024, à 19h15, les membres de l'association Chante Joie se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Hervé Hénon, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Marchand Yves, secrétaire de l'association.

Mme Christiane Huret et Mme Chantal Vasseur ont été désignés comme scrutateurs.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 13 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapports moral, d'activité et financier ;

Renouvellement des mandats et élection de membres du Conseil d'Administration ;

Il a été fait lecture des rapports moral, d'activité et financier

A l'issue, le président de séance a mis aux voix leur approbation, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité

Rapport d'activités : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité

Rapport financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

-Concerts de fin d'année (Noël, Téléthon, Nausicaa) : chants de Noël et chants sur le thème de l'humanité et de l'entraide.

-Projet de concert spectacle fin 2025, soit dans 20 mois afin de maintenir la motivation et exprimer la singularité de notre chorale.

-Bilan concert novembre 2024

-Organisation et chants retenus pour les Multiphoniades fin mai 2024 à Boulogne sur mer

-Un sondage sera organisé auprès des choristes sur tous ces projets

-Nécessité de recruter

-Questions diverses

Renouvellement des mandats et élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration :
l'Assemblée renouvèle et nomme en qualité de membres du Conseil d'Administration. :

- Mr Hervé Hénon
- Mr Philippe Dransart
- Mr François Xavier Nettersheim

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h15

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A ...Boulogne..., le ...8 février 2024

Le Président de séance
[noms et signatures]

Le Secrétaire de séance

